

# RAPPORT FINANCIER 2021

## **INTRODUCTION**

Le présent rapport concerne l'année 2021, troisième année sous la présidence de Clarisse Baruch.

Nous terminons l'année 2021 avec un résultat de fonctionnement, avant provisions exceptionnelles, de – 80 K€ et un résultat d'exploitation global de + 96 K€. L'écart entre ces deux résultats est essentiellement lié à une provision de 130 K € pour des retards de paiement dont l'expérience montre qu'ils sont recouvrables. Ces bons résultats comparés à ceux de l'année 2019 (-126 K€ et -56 K€ de résultats) et à ceux du budget prévisionnel 2021 (-111 K€ et -80 K€) sont issus d'une part d'économies de fonctionnement importantes (détaillées dans la suite du rapport), d'autre part d'un travail de relance méthodique de nos impayés initié par notre présidente lors de la précédente AG et poursuivi très activement tout au long de l'année. Ce travail de relance nous a permis d'améliorer nos encaissements jusqu'en novembre, et d'isoler une liste de retardataires que nous pensons pouvoir considérablement réduire. Nous pouvons donc dire que le bureau a permis à la SPP de retrouver un équilibre comptable positif, à condition de poursuivre les méthodes de relance des impayés renouvelées en 2021.

Ces résultats sont cohérents avec le bon niveau de notre trésorerie (aujourd'hui d'environ 400 K€), qui a bénéficié du report de nos échéances bancaires pendant le premier confinement, et qui se maintient à un niveau comparable aux années pré-confinement de 2018 et 2019. La mise en place du prélèvement automatique pour maintenant un tiers de nos membres contribue également à sa stabilité. Les prélèvements mensuels ne concernaient en 2020 qu'une centaine de membres

Pour toutes ces raisons, nous avons choisi de renoncer au PGE (Prêt Garanti par l'Etat), en espérant que l'équilibre retrouvé se poursuivra dans les années à venir.

Cette trésorerie devrait également nous permettre de continuer d'investir dans la transition numérique dont nous avons mesuré l'impact positif sur nos recettes scientifiques (élargissement du public) et sur nos économies (essentiellement en locations de salle et en déplacements). Les autres économies majeures proviennent d'une meilleure gestion de notre masse salariale, de négociations avec l'IPA sur nos tarifs et d'une gestion rigoureuse des coûts de fonctionnement (choix scrupuleux des prestataires, comme ceux de la maintenance ou du ménage par exemple).

Le retour à l'équilibre de cette année, sous condition d'un travail continu de relances, nous a permis de prévoir un budget 2022 avec un résultat global de + 60 K€ si nous augmentons nos cotisations de 6% (tenant compte de l'inflation depuis trois ans) et de 18 K€ si nous les maintenons à leur niveau actuel.

La situation de 2021 est toujours tributaire des aléas de la pandémie du covid 19, en lien avec les conséquences économiques cumulées depuis 2020.

## PRODUITS

<b>P R O D U I T S</b>	2019	2020	2021
<b>COTISATIONS SPP</b>	<b>740 629</b>	<b>660 136</b>	<b>640 198</b>
<i>PRODUITS A RECEVOIR (cotisations impayés)</i>	65 228	149 516	110 487
<b>COTISATIONS SPP dont provision impayés</b>	<b>805 857</b>	<b>809 652</b>	<b>750 685</b>
DROITS AEF & AAEF	177 146	165 591	137 249
<i>PRODUITS A RECEVOIR (droits impayés)</i>	11 042	20 639	33 209
OUVERTURE DOSSIER IPP	4 800	3 150	3 750
<b>RECETTES INSTITUT dont provision impayés</b>	<b>192 988</b>	<b>189 380</b>	<b>174 208</b>
<i>Lieu du Congrès</i>	<i>Paris</i>	<i>Jérusalem annulé</i>	<i>Paris</i>
<b>RECETTES CPLF</b>	<b>245 440</b>	<b>0</b>	<b>165 874</b>
<b>RECETTES COLLOQUES RENCONTRES CONFERENCES</b>	<b>79 422</b>	<b>107 562</b>	<b>96 592</b>
<b>RECETTES BIBLIOTHEQUE</b>	<b>7 315</b>	<b>4 889</b>	<b>7 087</b>
<b>TOTAL PRODUITS ACTIVITÉS SPP (dont impayés)</b>	<b>1 331 022</b>	<b>1 111 483</b>	<b>1 194 446</b>
<b>TOTAL PRODUITS ANNEXES</b>	<b>185 717</b>	<b>199 316</b>	<b>167 341</b>
<b>TOTAL PRODUITS ACTIVITÉS SPP &amp; PRODUITS ANNEXES</b>	<b>1 516 739</b>	<b>1 310 798</b>	<b>1 361 787</b>
<b>TOTAL ABONNEMENTS A REVERSER RFP</b>	<b>54 235</b>	<b>48 457</b>	<b>55 911</b>
<b>TOTAL PRODUITS (dont abonnements)</b>	<b>1 570 974</b>	<b>1 359 255</b>	<b>1 417 698</b>

Les produits, sont essentiellement constitués des cotisations, des droits de l'Institut et des recettes scientifiques.

La baisse des revenus issus des cotisations (de 809 K€ à 750 K€) est importante, mais elle s'accompagne d'une baisse des impayés (de 40 K€) et nous avons également provisionné 130 K€ de créances douteuses sur lesquelles nous travaillons et que nous devrions retrouver en revenus l'année prochaine. En ce qui concerne les droits des AEF, la baisse des revenus est également significative (189 K€ à 174 K€) mais c'est surtout la hausse régulière et soutenue des impayés (+13 K€) qui pourrait être préoccupante. Mais nous savons également que les

Instituts travaillent sur cette difficulté de certains de nos AEF à respecter leurs échéances au cas par cas.

**Le CPLF** représente historiquement un produit important pour la SPP, et cette année encore il a été une réussite malgré le contexte sanitaire. Nous savons les efforts que l'équipe sous la direction de Bernard Chervet et Marilia Aisenstein a dû fournir jusqu'à la dernière seconde du congrès. La version tout en visio-conférence a réuni environ 600 personnes, son produit total s'élève à 165 K€ soit 15 K€ au-dessus du budget, et un montant analogue à celui du dernier CPLF à l'étranger en 2018 (178 K€ à Gênes). Les coûts du studio de la Mutualité ont été de 84 K€, un montant très inférieur à celui d'une salle à Paris à quoi s'ajoutent les frais techniques audio-visuels, les frais d'annonces, publications et les traductions. Le CPLF est donc cette année à l'équilibre et au-dessus du budget.

**Le colloque René Diatkine** maintenu en présence est à l'équilibre, avec des revenus optimaux (la salle étant à son maximum avec 99 participants).

**Les activités scientifiques** maintenues à distance ont été encore très profitables du fait de l'absence de coûts de location et de frais de réception. Nous devons de nouveau souligner les remarquables performances des **CIP** et du séminaire **Cournut** dont les revenus poursuivent leur croissance (multipliés par trois en 2020), soit 33% de plus qu'en 2019, qui avait déjà 300 % de croissance après 2019.

En ce qui concerne la **RFP** : la baisse des abonnements se confirme et la question se pose de la viabilité au long cours de la version papier à laquelle nous sommes attachés.

**Le colloque de la RFP** s'est maintenu au plan financier.

A noter que l'activité de location de nos salles de réunion, a rapporté environ 8 K€ (les confinements ayant désorganisé cette activité pendant une partie de cette année encore).

## **FLUX DEMOGRAPHIQUE**

Nous évoquons plus haut une baisse mécanique liée à notre démographie, voici comment elle se détaille :

- La SPP compte 594 membres et 141 honoraires. Au 31 décembre 2020, notre société comptait 595 membres et 137 psychanalystes honoraires ; à la fin de 2019, nous étions 628 membres et 127 psychanalystes honoraires.

- 37 nouveaux membres adhérents ont été agréés (16 de plus qu'en 2020) et 27 AeF ont été acceptés (contre 10 en 2020). 14 membres sont devenus psychanalystes honoraires et 17 ont démissionné.
- Enfin, nous avons eu à déplorer 11 décès.
- Peut-être avons-nous là les fruits de la politique de suivi que les instituts ont déployée pour enrayer le fléchissement du renouvellement de notre population de futurs membres. Les AeF sont donc 215 (en légère diminution par rapport à 2020).

En conclusion de ce chapitre sur les recettes, les produits sont quasiment identiques à ceux de 2020 en grande partie grâce à la bonne tenue de nos recettes scientifiques. Notons que 2021 était une année sans le colloque du président.

## CHARGES

<b>C H A R G E S</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
<b>REVERSEMENT AUX REGIONS</b>	91 612	79 303	86 500
<b>REVERSEMENT API/FEP...</b>	279 613	263 935	224 286
<b>TOTAL REVERSEMENTS</b>	<b>371 225</b>	<b>343 238</b>	<b>310 787</b>
<b>TOTAL CONSOMMATIONS</b>	29 583	19 411	18 434
<b>TOTAL SERVICES EXTÉRIEURS</b>	448 082	212 295	342 947
<b>IMPOTS &amp; TAXES</b>	8 926	8 625	8 735
<b>COUT DU PERSONNEL</b>	526 910	568 839	496 017
<b>TOTAL CHARGES AVANT AMORTISS &amp; PROV.</b>	<b>1 384 726</b>	<b>1 152 408</b>	<b>1 176 920</b>

### Masse Salariale

Des économies ont été réalisées puisque notre masse salariale est de 496 K€, soit 37 K€ en dessous du budget. L'une des raisons de cette économie est liée au recrutement en CDD de Deborah Boltz qui a cumulé le poste de C. Notté et d'A. Galland ; une économie malgré des coûts supplémentaires liés aux primes de précarité et au paiement du salaire intégral de C. Notté pendant son congé maternité.

La baisse de la masse salariale devrait se poursuivre dans les années à venir, avec la mise en prestation du ménage auprès d'une société extérieure, en remplacement de Monsieur Lleudy Santana qui a quitté la SPP, qui a permis une économie de 10 K€ par an et le recrutement à mi-temps seulement d'Yvette Gavarret au poste du secrétariat général.

### **Économies liées directement au numérique**

Claire-Marine François-Poncet a insisté dans son rapport à l'AG de l'an dernier sur les ressources confirmées de ces nouveaux modes de communication dont l'essor a été spectaculaire pendant l'année des confinements. Elle avait par exemple, mentionné le triplement de la fréquentation de notre site en 2020. Cette augmentation reste encore conséquente en 2021 (20%), mais on observe une stabilisation.

Pour la SPP, la transition numérique représente déjà des économies et de nouvelles opportunités. La mise en route de la boutique SPP, nous profite déjà sans que les retombées ne puissent encore être précisément chiffrées, mais elle allègera les inscriptions aux activités, et libère du temps salarié. En servant d'interface commerciale, elle donne une vitrine pratique aux publications SPP, à du matériel pédagogique en vidéo, ou des colloques accessible en rediffusion... Le potentiel de cet outil est encore largement à développer.

Notons également l'évolution très positive sur les frais de déplacement de 7,5 K€ en-dessous du budget et largement en-dessous des années pré-confinement, et autres postes tels que les affranchissements postaux ou les frais d'affichage, également en-dessous du budget et confirmant les économies de l'année du confinement, tout ceci étant le reflet d'une rigueur de tous les instants de la part de nos salariés et des membres.

Ces nouveaux revenus/économies liées à la transition de « SPP en ligne » représentent donc des ressources supplémentaires d'environ 35 K€ au-dessus du budget en 2021 (budget lui-même construit à partir de la nouvelle économie du confinement). Ces revenus/économies viennent donc réduire le déficit prévu.

Parmi les acteurs de la transition numérique soulignons la présence de nos prestataires, en particulier dans le support à la mise en place de la boutique et l'ensemble des investissements dans le numérique du site de la SPP et de la BSF.

Comme tous les ans, il faut rajouter les prestations de Philippe Bonilo (32 K€, Débats en Psychanalyse et RFP) qui travaille également sur le site de la RFP, lui assurant une meilleure fonctionnalité et visibilité.

Pour assurer la transition au numérique, un effort d'investissement a été déployé en direction de prestataires extérieurs (webmaster, informaticien, mise au point de la base de données). Parmi ces prestations, certaines ne sont que ponctuelles (évolution de la base de données, conception de la boutique). D'autres seront plus pérennes (maintenances informatiques, gestion de la boutique).

PRESTATAIRES		COÛT (€)
DAUBRY Philippe	Mise à jour site SPP + gestion Boutique	15 180
DAUBRY Philippe	Mise à jour site RFP	3 550
BONILO Philippe	Contenu éditorial RFP et Débats	31 200
KALI Jérôme de Castilla	Développements base de données Sage	2 704
		52 634
PRESTATAIRES (maintenance et hot line)		
PMB	Bibliothèque Sigmund Freud	3 009
CAILLON	SPP	7 200

Par ailleurs, comme tous les ans, nous constatons que le coût de notre bibliothèque demeure élevé, mais que cet investissement reste une priorité, étant donné la richesse de ses contenus, de plus en plus accessibles en numérique, pour consolider sa notoriété de référence en termes de documentation et de mémoire de la psychanalyse, de même que sa place historique dans les échanges avec la communauté analytique internationale.

## RESULTATS

	2019	2020	2021
<b>➔ RESULTAT AVANT AMORTISS. &amp; PROVISIONS</b>	186 248	206 847	240 778
<b>CHARGES FINANCIÈRES ET AMORTISSEMENTS</b>	233 650	333 358	302 832
<b>TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	1 618 377	1 485 766	1 479 752
<b>➔ RESULTAT FONCTIONNEMENT AVANT CHARGES EXCEPT.</b>	-47 403	-126 511	-62 054
<b>PRODUITS &amp; CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	50 766	69 875	158 768
<b>➔ RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	57	-56 636	96 714

Le tableau des résultats ci-dessus montre, comme vous pouvez vous en apercevoir, un différentiel entre le résultat de fonctionnement et résultat global, celui-ci s'explique par la

réintroduction des retards de paiement des cotisations dans le résultat de l'exercice. C'est une opération comptable justifiable par l'histoire de notre société, au sein de laquelle, ces créances sont habituellement récupérées au cas par cas, avec un décalage, mais rarement passées en pure perte.

Il faut saluer la réduction du déficit de fonctionnement (avant provisions), qui passe de -126 K€ à **-62 K€**, et surtout du résultat global qui passe de – 56 K euros à **+ 97 K€** (en tenant compte de la provision de 107 K€ pour retards de paiement).

Ces résultats sont exceptionnels, mais le travail inlassable de recouvrement des retards de paiement, c'est à dire des créances, doit se poursuivre sans relâche. Nous vous appelons à être très rigoureux et vigilants avec cet acte particulier et symbolique qu'est le paiement de votre cotisation, elle participe à vos droits d'accès aux services de l'association pour votre bénéfice. Elle sert aussi à la diffusion de la psychanalyse dans le socius, par le biais de notre notoriété, présence médiatique et dynamique dans les différents niveaux des activités et du dialogue scientifiques.

## **BUDGET prévisionnel 2022**

### **Trésorerie :**

Notre trésorerie cette année s'est maintenue à une moyenne de 400 K€, en grande partie grâce aux économies de confinement de l'année 2020 et au report de nos échéances bancaires (+ 80 K€). Par ailleurs nous avons observé une certaine stabilité grâce à la mise en place du prélèvement automatique pour un tiers de nos membres. Ce niveau, comparable à celui des années 2019, devrait nous permettre de maintenir nos investissements dans la transition numérique, et de supporter des résultats de fonctionnement raisonnablement négatifs (entre -50 K€ et – 60 K€) étant donné la lourdeur des amortissements de nos investissements immobiliers.

Nous avons construit le budget 2022 en extrapolant les tendances positives de 2021 sur la plupart des produits et des charges. Deux changements significatifs sont cependant à signaler par rapport à l'année précédente :

- Le CPLF a engagé des coûts importants (150 K€) en développant une offre à la fois en présence (salle à la Mutualité) et à distance (plateau technique de visio-transmission), ceci pour une somme identique aux budgets précédents de la Mutualité avant confinement. Nous espérons donc une augmentation significative de la fréquentation du CPLF grâce à ce système mixte, malgré la suspension transitoire du référencement permettant la prise en charge par la formation continue. Les prévisions s'élèvent à ce jour à 750 inscriptions.
- Cette année, est prévu un colloque de la Présidente qui devrait générer des revenus supplémentaires espérés à 35 K€, avec un coût provisoire d'environ 20 K.

Nous prévoyons pour 2022 une augmentation de 6 % de la cotisation de nos membres afin de garantir le maintien de notre trésorerie à des niveaux minimum acceptables : D'une part, cette augmentation compense l'inflation depuis la dernière augmentation qui date de 2018. D'autre part, face à l'annonce d'une inflation importante pour l'année à venir, l'augmentation de 2022 évitera un choc trop important l'année suivante.

Cet effort demandé aux membres permettra de garder un déficit prévisible dans des proportions acceptables. Soulignons que l'augmentation ne porte que sur la cotisation de base, c'est à dire sans les cotisations API et FEP.

Calcul de l'augmentation en 2022 :

<b>Tarif annuel (€)</b>	Augmentation + 6%		=> augmentation annuelle (€)	=> augmentation mensuelle (€)
	<b>2 021</b>	<b>2 022</b>		
Titulaire	1 526	1 618	+92	+7,6
Adhérent	1 178	1 249	+71	+5,9
Correspondant / Invité	293	311	+18	+1,5
Honoraire	485	514	+29	+2,4

En ce qui concerne les analystes en formation, nous proposons une augmentation plus modérée, faisant passer leurs droits à 345 € par trimestre au lieu de 333 €.

Le principe de cette augmentation a été voté à l'unanimité.

**BUDGET 2022 avec augmentation de nos cotisations**

Le tableau ci-dessous, prévoit un résultat de fonctionnement de - 63 K€ (avant provision pour impayés) et de + 56 K€ au global, ce qui permet de maintenir l'équilibre retrouvé en 2021.

<i>Extrapolation augmentation cotisations / participations en 2022</i>	<b>REEL 2021</b>	<b>BUDGET 2022</b>
		<b>+ 6 %</b>
<b>RESULTAT FONCTIONNEMENT AVANT EXCEPT.</b>	-62 054	-63 994
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	96 714	60 274

Pour information, si nous n'augmentons pas les cotisations cette année, le résultat de fonctionnement prévisionnel serait de -101 K€ et le résultat global prévisionnel de + 18 K€.

**CONCLUSIONS**

En résumé, le résultat global pour 2021 est largement positif (+ 96 K€).

Nous nous permettons de conclure en recommandant vivement, ainsi que Claire-Marine François-Poncet avait commencé à le faire dans son rapport de 2020, d'investir notre trésorerie dans la transition numérique de la SPP.

Nous vous rappelons que le prélèvement automatique est une manière souple de sécuriser notre trésorerie tout en lissant votre cotisation. Ainsi, une cotisation de 1178 € linéarisée sur 12 mois, représente un prélèvement mensuel de 98 euros.

Nous tenons bien sûr à remercier très chaleureusement notre comptable Jasmine Lefebvre, tant pour la qualité de son travail immanquablement rigoureux que pour sa volonté d'améliorer la gestion de la SPP, dans tous ses registres financiers et pratiques. Son travail a été particulièrement périlleux cette année encore du fait des aménagements liés au COVID et de l'adaptation à notre nouvelle base de données qui, à terme, devrait nous permettre un travail plus fiable et efficace.

Et, nous remercions avec la plus grande force Claire-Marine François-Poncet qui nous a appuyés tout au long de l'année, a gardé le lien avec le cabinet comptable et le commissaire aux comptes et surtout nous a accompagné dans la rédaction de ce rapport.

Nous remercions également :

- Clarisse Baruch et l'ensemble des membres du bureau pour leur soutien,

- M. Manuel Yalman, notre expert-comptable,
- M. Gérard Raymond, notre commissaire aux comptes.

Piotr Krzakowski

Trésorier

Dominique Bourdin

Trésorière Adjointe